

Publier une revue scientifique en *Open Access*

Bernard Pochet – BSA – Université de Liège



Publier une revue scientifique en *Open Access*

Chercher

Vous êtes ici : Présentation

Présentation

Pourquoi publier ?

Les débats

La qualité

Démontrer la qualité d'une revue

Les certifications

Les bases de données bibliographiques

Les outils

Présentation

Créé au départ comme support de stage, ce petit site s'adresse essentiellement aux éditeurs de revues et à toutes les personnes qui interviennent dans le processus éditorial d'une revue. Il tente de rassembler en un seul endroit des informations glanées çà et là et indispensables à l'édition, en *open access*, d'une revue scientifique de qualité.

L'objectif principal est de traiter de la qualité des processus (ce qui se passe entre le dépôt d'un article et sa mise en ligne après validation) et les informations indispensables à fournir pour démontrer cette qualité.

L'intitulé du site amène à se poser trois questions : "publier une revue ?", "scientifique ?" et "en *open access* ?"

Publier une revue

Il s'agit de définir les outils et les moyens nécessaires pour cette opération. Ce petit site va décrire quelques "outils de mise en ligne" d'une revue ainsi que les moyens (humains essentiellement, voir "Les personnes") nécessaires pour une gestion cohérente et de qualité de cette revue.

Scientifique

version (1.0 du 25/07/2017) pdf du site web : <http://infolit.be/publierOA>

Présentation

Créé au départ comme support de stage, ce petit site s'adresse essentiellement aux éditeurs de revues et à toutes les personnes qui interviennent dans le processus éditorial d'une revue. Il tente de rassembler en un seul endroit des informations glanées çà et là et indispensables à l'édition, en open access, d'une revue scientifique de qualité.

L'objectif principal est de traiter de la qualité des processus (ce qui se passe entre le dépôt d'un article et sa mise en ligne après validation) et les informations indispensables à fournir pour démontrer cette qualité.

L'intitulé du site amène à se poser trois questions : "publier une revue ?", "scientifique ?" et "en open access ?"

Publier une revue

Il s'agit de définir les outils et les moyens nécessaires pour cette opération. Ce petit site va décrire quelques "[outils de mise en ligne](#)" d'une revue ainsi que les moyens (humains essentiellement, voir "[Les personnes](#)") nécessaires pour une gestion cohérente et de qualité de cette revue.

Scientifique

Il s'agit donc d'une revue qui publie des articles :

- rédigés par des scientifiques
- validés par des scientifiques
- à destination de scientifiques

Nous allons définir ce qui doit être mis en place (personnes, processus, moyens) pour garantir la qualité des articles publiés y compris les aspects éthiques (dans les contenus publiés et le fonctionnement de la revue).

Nous nous attarderons sur les outils d'indexation *Scopus* et *Web of Science* qui présentent des critères de qualité très stricts pour indexer les revues scientifiques ainsi que sur les critères d'octroi du label *COPE* (*Committee on Publication Ethics*).

En open access

L'objectif n'est pas de démontrer le bien fondé du libre accès, de nombreux sites et publications ([voir par exemple ici](#)) décrivent l'*open access* mais d'en mesurer toutes les implications en matière d'accès, de respect des directives internationales, de licences et de droit d'auteur.

Pour cette partie, nous reprendrons les critères pour être présent dans le *DOAJ* (*Directory of Open Access Journals*) et les critères pour obtenir le label *OASPA* (*Open Access Scholarly Publishers Association*).

Pour les généralités concernant la publication scientifique, le lecteur se reportera au manuel "[Comprendre et maîtriser la littérature scientifique](#)" (principalement les chapitres 2, 3 et 4).

Pourquoi publier ?

Il faut retenir essentiellement quatre objectifs à la publication d'une revue.

On va publier :

1. Pour les auteurs

Qui désirent être publiés dans les meilleures conditions, être lus et être cités. La revue a un rôle d'accompagnement des auteurs tout au long du processus.

2. Pour les lecteurs

En diffusant des articles scientifiques (en *open access*), la revue donne accès à des articles originaux et validés, sans barrières de coût et de langue.

3. Pour l'institution ou la société savante

En supposant que l'on parle bien d'une revue attachée à une ou plusieurs institutions ou institutions savantes, la revue est un élément de notoriété. Outil de visibilité elle est aussi un outil d'échanges avec d'autres institutions ou sociétés savantes.

4. Pour la science

En publiant des articles originaux et validés, la revue alimente le savoir scientifique et sert d'outil de communication entre scientifiques.

Elle est aussi un outil d'enregistrement (une information connue à un moment donné) et d'archivage (enregistrement à long terme) de ces informations.

Les débats

L'objectif ici n'est pas de trancher les débats mais seulement d'attirer l'attention d'un éditeur sur quelques débats en cours.

L'open access

L'open access lui-même est objet de débats. Du côté des chercheurs et du côté de certains éditeurs (spécialement en sciences humaines et sociales) des voies s'élèvent pour contester le principe même de l'open access ou de pointer des dangers à ce type de diffusion.

Les uns argumentent une perte de revenus pour les éditeurs et plaident, au minimum, pour un embargo de plusieurs mois avant toute diffusion en *open access* (la règle la plus fréquente est, pour les revues qui ne sont pas en open access, de six mois pour le domaine STM et de un an pour le domaine SHS, avant tout dépôt en *open access*).

Les autres craignent une réduction de la qualité des processus (ce site prouve le contraire), une perte de notoriété (alors qu'il y a autant de revues prestigieuses en *open access* que payantes) ou une plus grande facilité de plagiat ... alors qu'un l'accès plus facile augmente sensiblement la détection des cas de plagiat.

Le modèle auteur-payeur

La Budapest Open Access Initiative prévoit deux voies de publication en *open access*, la voie verte et la voie d'or (ou dorée). La voie verte est le fait d'un auteur qui dépose un document publié et/ou accepté dans un dépôt (institutionnel ou thématique) en vue d'y donner accès librement et gratuitement. La voie d'or est le fait d'un éditeur qui diffuse ses articles en *open access*.

Avec l'apparition de l'*open access*, certains éditeurs proposent, avec la perte du financement procuré par les abonnements, de demander aux auteurs (ou à leur institution) de participer aux frais d'édition. Ce modèle, dit aussi modèle inversé, demande donc un *APC* (*Articles processing charges* ou *frais de publication*) pour couvrir les frais engendrés.

Le montant de ces APC est cependant de plus en plus élevé et de plus en plus déconnecté de la réalité. Pour *PlosOne*, un éditeur *open access* qui a publié 25.972 articles en 2016, le montant varie de 1.495 à 2.900 \$ par article. Pour *Biomed Central*, qui propose le modèle inversé depuis 15 ans et publie actuellement 290 titres différents, le montant de l'APC peut atteindre 2.740 \$ par article.

Il est légitime de se demander si les bénéfices engendrés n'influencent pas l'évaluation de la qualité des articles publiés.

Il faut heureusement souligner, d'après les statistiques du *DOAJ*, que le nombre de revues **qui ne demandent pas d'APC** et sont donc totalement gratuites pour les auteurs est de deux tiers, soit approximativement 6.500 titres.

Les revues hybrides

À côté des revues étiquetées *open access*, des éditeurs "traditionnels" (*Elsevier, Springer, Wiley...*) proposent eux aussi des "solutions" *open access* qu'ils nomment *Open Choice*. Si l'auteur accepte de payer un *APC* (par exemple entre 500 et 5.000 \$ chez *Elsevier*), l'éditeur diffuse alors l'article en *open access*.

Alors qu'ils présentent cette solution comme une ouverture envers le mouvement de l'*open access*, il s'agit surtout d'une possibilité d'augmentation de leurs revenus et des dividendes qu'ils pourront transférer à leurs actionnaires.

Cette proposition doit être rejetée parce que, d'une part, pour les universités, le coût des abonnements ne diminuent pas alors que plusieurs articles deviennent gratuitement accessibles et, d'autre part, pour les auteurs, le droit de déposer leur article en *open access* dans un dépôt institutionnel leur est de toute façon acquis (avec ou sans période d'embargo, selon l'éditeur et/ou la revue).

Les fausses revues et les faux éditeurs

Avec le modèle inversé où c'est l'auteur qui paye les frais de rédaction et d'édition, on voit aussi apparaître des "*predatory publishers*", "pseudo-éditeurs" ou "faux éditeurs" et des "pseudo-revues" ou "fausses revues".

Le seul objectif de ces derniers est le profit. Ils publient les articles soumis sans aucune relecture, dans le seul but de faire payer des auteurs trop naïfs et trop contents de voir un éditeur accepter leur manuscrit. L'auteur est trompé par un discours bien rodé et des pratiques qui font croire à un travail scientifique rigoureux.

Les auteurs qui soumettent leurs articles dans ces revues ne se rendent pas compte que le fruit de plusieurs mois de recherche est définitivement perdu. Les articles publiés dans ces revues ne peuvent plus être republiés ailleurs.

Voir : [Identifier une pseudo-revue en quatre étapes](#).

Le *peer reviewing* en question

Plusieurs cas de fraudes lors du processus de *peer reviewing* sont rapportés dans la presse professionnelle depuis plusieurs années. Il s'agit, par exemple, d'auteurs suggérant des lecteurs fantômes, cachés derrière de fausses adresses courriel. Ces lecteurs fantômes, les auteurs en fait, deviennent alors *reviewer* de leurs propres articles.

Par ailleurs, certains *reviewers*, faute de temps en général ou parce qu'ils sont trop sollicités, bâclent le travail attentif de relecture et laissent passer des articles contenant des erreurs non publiables.

Le site [retractation watch](#) pointe régulièrement des articles publiés puis rétractés parce que le processus de *peer reviewing* n'avait pas été réalisé correctement.

Un mouvement d'*open peer review* a été créé depuis avec des publications, du type [The Self-Journals of Science](#), qui pratiquent la validation publique et en ligne des articles déposés dans un de ses cinq titres.

Le facteur d'impact

Le Facteur d'impact (voir l'onglet : [Web of Science](#)) est très largement utilisé pour évaluer les chercheurs et leurs équipes. Des agences de financement ne prennent en compte que les articles publiés dans des revues avec facteur d'impact. Utiliser un indice de citation d'une revue n'a pourtant [aucun sens pour évaluer un chercheur ou la qualité d'un article](#).

C'est l'ensemble des analyses bibliométriques basées sur les seules citations qui sont contestées. Même si les citations reflètent, en partie, la façon dont une revue est perçue par la communauté scientifique, il ne s'agit pas nécessairement d'un indice de qualité (qualité de la recherche, de la rédaction, des processus...).

En 2012, la [San Francisco Declaration on Research Assessment \(DORA\)](#) a insisté sur la nécessité d'améliorer la manière dont les résultats de la recherche scientifique sont évalués. Les différentes propositions sont résumées [dans ce poster](#).

Les projets "[altmetrics](#)" proposent également des pistes alternatives. Elles sont basées sur les médias sociaux (*Twitter*, vidéo, blogs...) et les plateformes sociales (*Facebook*, *Google+*, *Mendeley*...) pour mesurer la notoriété des publications.

La qualité

Publier une revue, visible et reconnue par la communauté scientifique (internationale ou non), suppose de veiller à la qualité de l'ensemble des processus et des informations fournies.

Les processus sont toutes les opérations qui interviennent entre le moment où l'auteur soumet son article et le moment où celui-ci est publié ou rejeté. Chacun de ces processus doit être bien identifié, documenté et doit pouvoir être contrôlé et mesuré. Il doit être possible pour chaque article d'identifier la date, la personne et l'action qui a été réalisée. Il faut donc mettre en place les outils pour documenter les processus (que fait-on exactement) et pour enregistrer toutes les actions (quand, quoi et qui).

Quels sont les processus ?

Partant du dépôt au rejet ou à la publication, on peut identifier les processus suivants :

- l'identification d'un auteur déposant (correspondant) y compris son affiliation (adresse professionnelle)
- l'encodage des métadonnées (co-auteur(s) et affiliation(s), titre, résumé, mots-clés) d'une soumission
- le dépôt de la "lettre à l'éditeur"
- le dépôt d'un manuscrit et des annexes éventuelles

(ces quatre premiers items peuvent encore faire l'objet d'un envoi manuel et/ou par courrier électronique ... dans ce cas, il faut considérer qu'une part significative de l'information est moins aisée à récolter)

- information aux co-auteurs de la réception du manuscrit
- contrôle de la conformité avec le guide des auteurs et les retours éventuels vers l'auteur correspondant

- premiers contrôles sur le fond et la forme
 - sujet couvert par la revue
 - scan anti-plagiat
 - contrôle linguistique (qualité de la rédaction)
 - contrôle scientifique (critères de base)
 - [aspects éthiques](#)
- décision du comité éditorial/de l'éditeur/du comité de rédaction : rejet ou prise en compte du manuscrit
- sélection *des reviewers*
 - sur proposition des auteurs
 - sur base du domaine
 - sur base d'une liste
 - en tenant compte des aspects éthiques (anonymat, relations entre personnes...)
- sollicitation des *reviewers*
- transmission du manuscrit après acceptation de révision
- suivi et rappels
- décision en fonction de l'avis de deux reviewers au moins
- envoi de l'avis (rejet, révisions majeures, révisions mineures) à l'auteur correspondant
- rappels et suivi en cas de révision
- réévaluation du manuscrit révisé (avec ou sans reviewers)
- décision finale (rejet, révisions majeures, révisions mineures, acceptation) et notification à l'auteur correspondant

en cas d'acceptation :

- corrections et mise en page
- présentation de la dernière épreuve (pour approbation) à l'auteur
- signature du contrat d'édition
- mise en page finale
- édition
 - mise en ligne de l'article
 - impression et expédition (si version imprimée)
 - envoi éventuel de tirés-à-part
- diffusion (informations sur la parution suivant les canaux disponibles)

voir aussi : [l'infographie des processus de la revue BASE](#)

Quelles informations fournir ?

Pour cette partie, voir l'onglet suivant : [Démontrer la qualité d'une revue](#)

Démontrer la qualité d'une revue

L'objectif de cette page est de reprendre l'ensemble des informations nécessaires, voire exigées par les différents organismes d'indexation et de certification.

Lors de la création d'une revue ou à tout moment dans la réflexion sur le fonctionnement d'une revue existante, il faut bien observer cette liste et s'en servir pour améliorer la transparence, le fonctionnement, les bonnes pratiques et l'ouverture de la revue.

Les données bibliographiques (facteur d'impact et autres) sont citées sous le titre "[Description de la revue](#)". Elles ne constituent cependant pas la seule source d'informations sur la qualité d'une revue.

Identification de la revue

- Nom de la revue : le titre de la revue dans toutes ses langues
- URL : l'adresse principale du site web de la revue
- Titre alternatif : le titre abrégé et un acronyme éventuel
- ISSN de la revue (version imprimée) ou eISSN de la revue (version en ligne) : pour obtenir un ISSN ou un eISSN, il faut s'adresser au [Centre international ISSN](#)
- Société ou Institution : le nom des institutions scientifiques, universités et/ou sociétés savantes qui sont responsables de la revue
- Éditeur et directeur de publication : si l'édition et la diffusion est confiée à un tiers, indiquer ici le nom de la maison d'édition et le nom du responsable
- Plate-forme, hôte ou l'agrégateur : nom de la plateforme sur laquelle la revue est publiée (voir : [les outils](#))
- Personne de contact et coordonnées : principale personne à contacter et coordonnées complètes
- Secrétariat et coordonnées : coordonnées complètes du secrétariat de la revue

Description de la revue

- Langue(s) du texte intégral des articles : la ou les langues du texte des articles (donc pas celle(s) des résumés)
- Première année de l'accès au texte intégral de tous les articles : année complète à partir de laquelle le texte intégral des articles est accessible librement
- Objectif de la revue : préciser s'il s'agit d'une revue destinée à la publication de synthèses, d'abstracts, d'articles de recherche, d'essais cliniques ou d'articles méthodologiques
- Domaines couverts : les principaux (grands) domaines couverts par la revue (utiliser par exemple la liste : "[Groupe](#)" du [thésaurus de l'Unesco](#))
- Fréquence et structure de publication : nombre de volumes par an, nombre de fascicules par volume, calendrier (si connu) de ces publications. La tendance est à publier un volume par an avec des articles ajoutés en continu au cours de l'année. S'il n'y a pas de publication imprimée, il est même possible qu'il n'y ait pas de pagination

- Statistiques de téléchargements : la revue peut-elle fournir des statistiques de visualisations et/ou de téléchargements des articles et avec quel niveau de précision (pays d'origine, mensuellement ou annuellement...)?
- Statistiques bibliométriques : quels sont les principaux indices bibliométriques attribués à la revue ?
 - *Clarivate analytics* : IF, IF5
 - *Scimago Journal & Country Rank* : H index, Quartile
 - *Scopus* : CiteScore, SRJ, SNIP
 - *Google Scholar* : H5 index

(NB : il existe d'autres "métriques" ... voir par exemple "*Evaluation metrics in science: current status and prospects*", voir aussi "[les altmetrics](#)")

Description des processus

- Description du processus décisionnel
- Rédacteur en chef
- Liste des membres du comité de rédaction
- Adresse de contact des membres du comité de rédaction
- Domaine de compétence des membres du comité de rédaction
- Type de *peer reviewing* (aucun/simple/simple-Aveugle/double/double-Aveugle)
- Durée moyenne du processus
- Liste des *reviewers*
- Liste des *copy-editors*

Les articles

- Format des articles en *Full text* (pdf, html, doc...)
- Résumés structurés
- Résumés en anglais
- Accès public au texte intégral
- Identifiants des articles ([DOI](#), [Handle](#)...)
- Métadonnées des articles
- Bibliographies en format normalisé
- Nombre d'articles publiés durant l'année précédente

Les frais

- Frais de traitement des articles (*APC*) ?
- Montant et monnaie
- Frais de soumission des articles

- Montant et monnaie
- Politique d'exemption pour les auteurs des pays en développement

L'archivage

- Politique de dépôt pérenne des articles ?
- Dépôt pérenne utilisé ([Portico](#), [LOCKSS](#), [CLOCKSS](#)...)

Les instructions

- Instructions aux auteurs accessibles en ligne (voir par exemple : [instructions aux auteurs de la revue BASE](#))
- Aides fournies aux auteurs

Licence

- Conformité avec *Budapest Open Access Initiative's definition of Open Access*
- Type de licence ([CC BY/BY-NC/BY-NC-ND/BY-NC-SA/BY-ND/BY-SA/Other](#))
- Sigle OA (voir le coin supérieur droit de cet écran) sur chaque article
- Licence et lien (vers la licence) sur chaque article
- Licence intégrée aux métadonnées des articles

Droit d'auteur

- Les auteurs conservent-ils leurs droits, sans restrictions ?
- Les auteurs ont-ils le droit d'auto-archiver leur article ?
- Quelle version les auteurs peuvent-ils archiver et avec quelle période d'embargo ?
- Endroit où la politique d'auto-archivage est rendue publique
(par exemple : [Sherpa/Romeo](#), [Héloïse](#), [Dulcinea](#)...)

Aspects éthiques

- Politique en matière d'expérimentation humaine et/ou animale
- Politique de détection du plagiat
- Politique dans le choix des *reviewers*
- Attitude face à la fraude et à la manipulation des données
- Attitude face aux conflits d'intérêt (financier, commercial, contractuel ou brevet)
- Précision du rôle de chaque auteur (*authorship*)
- Informations éthiques (expérimentation, *authorship* et conflit d'intérêt) reprises sur les articles
- Politique explicite en cas de conflit ou de problème éthique avérés
- Adresse de contact en cas de plainte

Indexation

- liste des répertoires dans lesquels la revue est présente
- liste des bases de données bibliographiques généralistes dans lesquelles la revue est présente
- liste des bases de données bibliographiques spécialisées dans lesquelles la revue est présente

voir : "[Les certifications](#)" et "[Les bases de données bibliographiques](#)"

Les certifications

Les organismes et éditeurs de bases de données sont multiples. Certains d'entre eux, en acceptant de délivrer leur label ou d'intégrer une revue dans leur base de données, confirment la qualité du travail accompli, le niveau scientifique de la revue et la transparence des informations fournies.

Les cinq principaux outils de certifications (pour une revue en *open access*) sont repris ci-dessous.

DOAJ

Le *DOAJ* (*Directory of Open Access Journals*) est le répertoire de revues en *open access* le plus complet. Il répertorie près de 10.000 titres différents. En plus d'être un répertoire, c'est aussi une base de données bibliographiques. Deux tiers des titres présents dans le *DOAJ* fournissent (automatiquement ou manuellement) les métadonnées des articles publiés.

Être dans le *DOAJ* est un label de qualité. Le processus d'intégration est un long processus. Ne sont intégrées que les revues qui répondent à une série de critères. Ces critères sont visibles dans le *Journal Application Form*

Les points principaux sont :

- l'identification précise des personnes et des institutions impliquées
- les informations à propos des frais demandés aux auteurs
- la transparence du processus de *peer reviewing*
- la licence *Creative Commons* choisie
- le respect des principes de la *Budapest Open Access Initiative*
- le respect du droit des auteurs

Le *DOAJ* propose par ailleurs un label spécial pour les revues qui respectent sept points particuliers :

1. avoir une politique d'archivage pérenne
2. utiliser un identifiant unique (*DOI, Handle...*)
3. déposer les métadonnées des articles dans le *DOAJ*
4. intégrer les données de licence dans les métadonnées des articles
5. utiliser une licence CC BY, CC BY-SA ou CC BY-NC
6. déclarer sa politique en matière de dépôt dans un des répertoires spécialisés (*Sherpa/Romeo, Héloïse...*)
7. le maintien du droit des auteurs sans aucune restriction

Être dans le *DOAJ* est une forme de certification mais c'est également (si les métadonnées sont fournies) la porte d'entrée dans une série de moteurs de recherche comme le *Bielefeld Academic Search Engine (BASE)* qui est un moteur de recherche incontournable pour les publications en *open access*.

Scopus

Scopus est une base de données bibliographiques généraliste. En plus d'indexer des revues, elle mesure les données de citations et utilise ces informations pour fournir [des indices bibliométriques](#).

Être indexé par *Scopus* est un label de qualité (indépendamment de ses classements). *Elsevier* (propriétaire de *Scopus*) accepte d'indexer une revue après une analyse de son fonctionnement. La liste des critères d'éligibilité est publique : [Scopus content policy and selection](#).

Les points principaux sont :

- avoir une audience internationale
- avoir un ISSN et/ou un eISSN
- proposer un processus de *peer reviewing*
- publier des articles avec un résumé en anglais
- proposer des bibliographies standardisées (au choix) en caractère latin
- décrire explicitement la politique de la revue pour les questions éthiques

OASPA

L'*OASPA* (*Open Access Scholarly Publishers Association*) a pour mission de représenter les intérêts des éditeurs de revues et de livres en *open access*. En devenant membre de l'*OASPA*, l'éditeur déclare adhérer à l'ensemble des critères de qualité de la publication en *open access*. Être membre de l'*OASPA* est donc aussi un label de qualité.

Le [formulaire d'adhésion](#) est particulièrement complet. La liste des critères est accessible sur le site web de l'*OASPA* : [OASPA membership criteria](#)

Les principaux critères, en dehors des critères habituels de transparence et d'accès sont :

- les membres du comité de rédaction ou d'autres organes de validation sont des experts reconnus dans le(s) domaine(s) de la revue (et ces informations doivent apparaître sur le site de la revue)
- les frais de publication sont clairement affichés. Le modèle commercial et les sources de revenus sont clairement indiqués
- la politique de licence (y compris la politique de réutilisation et de redistribution) doit être clairement indiquée, visible sur le site web et sur tous les documents publiés
- toutes les mesures sont prises pour éviter le plagiat, la manipulation des citations et la falsification des données (la revue doit respecter les directives COPE en cas de fraude)
- un plan pour la sauvegarde électronique et de préservation est mis en place (CLOCKSS ou PubMed Central)
- l'utilisation d'un DOI et une adhésion à COPE sont souhaitables

COPE

COPE (*Committee on Publication Ethics*) est un Forum pour les éditeurs de revues avec *peer reviewing* créé en 1997 pour échanger sur tous les aspects de l'éthique de la publication. Comme pour l'*OASPA*, en

devenant membres de *COPE*, on déclare adhérer à une charte. Être membre de *COPE* est donc aussi un label de qualité.

Pour devenir membre de *COPE*, il faut adhérer aux 16 [principes de transparence et de bonnes pratiques de la publication scientifique/académique](#). Une fois le formulaire d'adhésion complété, le comité de sélection a un an pour notifier l'adhésion de l'éditeur.

Les points (principes) qui sont évalués par le comité de sélection sont les suivants :

1. le processus d'évaluation par les pairs
2. la gouvernance
3. l'équipe éditoriale
4. les frais pour les auteurs
5. les droits d'auteur
6. le procédé pour l'identification et le traitement des allégations d'inconduite en recherche
7. la propriété et la gestion de la revue
8. le site Web
9. le nom de la revue
10. les conflits d'intérêts
11. l'accès aux articles
12. les aspects financiers
13. l'utilisation de la publicité
14. le calendrier de publication
15. les méthodes d'archivage
16. le marketing direct

Web of Science

Le *Web of Science*, dont le nouveau propriétaire est *Clarivate Analytics*, est associé à la base de données *Journal Citation Reports* qui publie annuellement la liste des mythiques *Impact Factor* (IF).

Alors qu'il y a plus de 24.000 titres dans *Scopus*, le *Science Citation Index Expanded* (la base de données qui contient les titres ayant un IF) limite le nombre de titres STM (*Sciences/Technique/Medicine*) à quelques 6.000 titres. Être indexé dans le *Science Citation Index Expanded* (et donc avoir un IF) est un label particulièrement prisé mais nettement plus difficile à obtenir que celui de *Scopus*.

La description du [journal selection process](#) démontre la difficulté de se conformer à leurs critères (essentiellement en matière de citations).

Cette base de données privilégie les titres anglo-saxons et plus particulièrement les titres bio-médicaux. Les [limites sont bien connues](#) ... même si plusieurs organismes de financement continuent à privilégier les articles publiés dans des revues ayant un facteur d'impact, avoir un facteur d'impact n'est pourtant pas une fin en soi.

À côté du *Science Citation Index Expanded* (et des *Social Sciences Citation Index* et *Arts & Humanities Citation Index*), *Clarivate* propose maintenant le *Emerging Sources Citation Index* avec des titres également intégrés dans le *Web of Science* mais qui n'obtiennent pas d'IF.

Les bases de données bibliographiques

L'objectif principal d'un éditeur de revues étant la visibilité (et la valorisation) des articles publiés, il est indispensable d'être le plus présent possible dans ces bases de données.

Certaines bases de données sont généralistes. Elles vont indexer les revues, quel que soit leur domaine. D'autres sont plus spécialisées et limitées à un ou plusieurs domaines avec dans ce cas une nette séparation entre les différents secteurs (sciences et technique, sciences médicales et sciences humaines).

On peut dès lors les regrouper en :

- Bases de données bibliographiques généralistes qui fournissent des informations bibliométriques
 - [Scopus](#) (payant)
 - [Web of Science](#) (payant)
 - [Google Scholar](#) (gratuit)
- [Bases de données bibliographiques et portails scientifiques généralistes](#) (liste non limitative)
- [Bases de données bibliographiques spécialisées](#) (liste non limitative)

Les outils

Pour publier une revue en *open access*, il faut au minimum y donner accès via un site web. Ce site web peut être autonome, géré par un éditeur qui prend en charge la partie technique ou être hébergé par une plateforme regroupant plusieurs revues.

Les choix logiciels sont multiples, du plus courant au plus orienté "publication d'une revue".

Un simple site web

Cette solution, pas nécessairement la plus simple, nécessite l'aide d'un informaticien ou d'une personne capable de coder un site web (html essentiellement). Chaque fonction, chaque page, doit être créée. Les articles sont généralement au format pdf.

Les articles au format pdf sont créés avec un traitement de texte classique (avec de nombreuses difficultés pour offrir une mise en page à l'allure professionnelle) ou avec un logiciel de mise en page professionnelle : [IndDesign](#) (produit *Adobe*, payant), [QuarkXpress](#) (produit payant également), [Microsoft Publisher](#) (payant également mais moins utilisé dans le monde de l'édition) ou [Scribus](#) (Produit *Open Source* comparable aux trois autres mais libre et gratuit).

Un CMS

Il est possible d'utiliser des CMS (*Content Management System*) comme [WordPress](#), [Joomla!](#), [Drupal](#) ou [d'autres](#) pour gérer une revue. La gestion des "pages" est simplifiée avec ces plateformes mais elle n'est pas orientée gestion de revues. *Drupal* propose néanmoins une extension appelée [E-Journal](#) permettant de transformer le CMS en outil d'édition (voir point 3).

On peut utiliser ces logiciels sur les plateformes gratuites de leur éditeur ([WordPress](#), [Joomla!](#)) ou payant ([Drupal](#)) via un hébergeur, en l'installant sur le site de votre institution ou en l'installant sur un serveur hébergé et payant [de type OVH](#) (ce qui demande certaines compétences techniques).

Pour cette solution, les articles seront également au format pdf (voir plus haut).

Un logiciel web orienté "publication d'une revue"

Pour ce dernier type, il y a plusieurs solutions mais deux produits ressortent : *OJS (Open Journal System)* et *Lodel (Logiciel d'édition électronique)*.

OJS

Cette suite logicielle est totalement orientée "gestion d'une revue", Elle gère l'[ensemble des processus](#) (traités dans l'onglet "[La qualité](#)"), du dépôt de l'article à sa mise en ligne (ou son rejet). *OJS* produit des rapports, expédie des courriels (aux auteurs et aux *reviewers*) et gère l'ensemble des étapes. C'est un logiciel *Open Source* spécialement adapté aux revues en *open access*. Il est traduit en 29 langues.

Pour cette solution, les articles sont aussi au format pdf. *OJS* ne gère pas la mise en page des articles, ils sont créés comme pour les solutions décrites plus haut.

OJS crée des index de recherche et des statistiques très complètes.

Il est possible (mais il faut un informaticien) d'installer *OJS* sur un serveur institutionnel ou un serveur hébergé. Des solutions d'hébergement existent, la plus connue est *AJOL (African Journal Online)* qui héberge 521 revues dont 218 en *open access*.

voir également : [Document de synthèse sur OJS \(Open Journal System\) par Jean-Luc Archimbaud](#)

Lodel

Avec *Lodel*, l'accent est surtout porté sur la gestion des contenus. Il n'y a aucune gestion du processus éditorial comme avec *OJS*. Le processus éditorial est géré en amont, à l'extérieur de *Lodel*.

Lodel va s'occuper de la mise en page des articles et va produire des documents XML (affichés comme des pages web). Les articles sont mis en page automatiquement à partir d'un fichier *Word* ou *LibreOffice* balisé (titre de l'article, résumé, auteur, mots-clés, titre de niveau un...) avec un style propre à *Lodel*.

Si des articles au format pdf sont par ailleurs produits, il est très simple de les lier aux articles au format XML.

Comme *OJS*, *Lodel* crée automatiquement des index pour permettre la recherche des articles et produit des statistiques très précises.

Il est possible (mais il faut également un informaticien) d'installer *Lodel* sur un serveur (institutionnel ou hébergé). Des solutions d'hébergement complètes (avec *Lodel* déjà installé) existent dont [Revue.org](#) (un produit de *OpenEdition*, portail de ressources électroniques en sciences humaines et sociales, qui développe par ailleurs le logiciel *Lodel*) ou [PoPuPS](#) (le "Portail de Publication de Périodiques Scientifiques" de l'université de Liège).

Les personnes

Pour la gestion d'une revue, il faut choisir les bonnes personnes et obtenir un minimum de moyens.

Une revue qui fonctionne uniquement avec des intervenants bénévoles peut très bien fonctionner mais pour maintenir un certain rythme de travail (pour que les articles soumis soient rapidement traités), il faut professionnaliser une partie des activités.

Le traitement des articles devrait être l'activité principale des personnes qui s'occupent :

- du secrétariat et des relations avec les auteurs et les *reviewers* ;
- du traitement intellectuel de tous les articles (le *copy editor*) ;
- de la mise en page et de la mise en ligne des articles.

En fonction du niveau d'activité de la revue (nombre d'articles), une même personne peut combiner plusieurs de ces fonctions.

Le plus souvent, les autres personnes (les membres du comité scientifique et/ou de rédaction) interviennent bénévolement.

Les conseils

Trois objectifs doivent être poursuivis :

- Soigner la qualité du produit (la présentation, l'accès et les articles)
- Soigner la qualité des processus et les rendre transparents
- Rendre un maximum de services aux auteurs (y compris maximiser la visibilité et les citations)

Il faut donc commencer par travailler sur la [qualité des processus](#) et des [informations fournies](#). Ce travail peut être long et ne doit pas être improvisé. C'est à la fois un travail de réflexion (à plusieurs) et d'organisation.

Il y a de nombreux choix à poser, voir les différentes rubriques de l'onglet : [démontrer la qualité d'une revue](#). Ces rubriques peuvent servir de *check-list*.

Il faut ensuite insérer la revue dans les réseaux et les répertoires :

- choisir la [licence de diffusion](#)
- obtenir un eISSN et un ISSN si il y a une édition imprimée (s'adresser au [Centre international ISSN](#))
- associer un DOI (*Digital Object Identifier*) à chaque article ([l'INIST semble proposer l'offre actuellement la plus intéressante](#))
- indiquer votre politique de dépôt sur le site [Sherpa/Romeo](#) ou [Héloïse](#)
- soumettre la revue au répertoire [DOAJ](#) (pour rappel, le DOAJ va diffuser largement les métadonnées des articles)
- voir avec un informaticien pour que la revue soit indexée par les index généralistes (*Google, Yahoo, Bing...*) et par [Google Scholar](#)
- inscrire la revue dans des répertoires comme : [Journal TOCs](#) ou [Paperity](#)
- créer des comptes dans les réseaux sociaux (*twitter, facebook...*) et communiquer régulièrement à propos des articles publiés
- contacter *Scopus* ([via ce formulaire](#)) pour y être indexé
- contacter les éditeurs de [bases de données bibliographiques](#) spécialisées dans le domaine de la revue (chaque base de données a son propre modèle de fonctionnement, impossible ici de les détailler tous)
- devenir membre de [AOSPA](#) et de [COPE](#) afin d'obtenir leur label de qualité (*open access* et éthique)
- ...
- il ne faut pas trop vite penser au [Facteur d'Impact](#). Le critère principal d'évaluation sera le nombre de citations des articles dans [les revues indexées](#). Une solution intermédiaire consisterait à [soumettre la revue](#) au [Emerging Sources Citation Index](#) pour être intégré dans le [Web of Science](#) mais sans [Facteur d'Impact](#).

Quelques liens

- [Principles of Transparency and Best Practice in Scholarly Publishing](#) (DOAJ)
- [Codes of Conduct and Best Practice Guidelines](#) (COPE)
- [An Interview with Peter Suber on Open Access](#) (Library Journal)
- [Libre accès à l'information scientifique et technique](#) (INIST)
- [La CAPS, Cellule d'Assistance à la Publication Scientifique](#) (INRA)
- [Des conseils pour vos auteurs](#) (infolit.be)